



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-110145>

Département(s) de publication : **05**

Annonce n° **25-110145**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Département des Hautes-Alpes

**Correspondant** : Le Président

**Adresse** : Hôtel du Département, Place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP

**Coordonnées** :

**Téléphone** : 0492403846

**Courriel** : correspondre@aws-france.com

**Adresse internet** : <http://marchespublics.hautes-alpes.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <http://marchespublics.hautes-alpes.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché** : Château de Montmaur - Diagnostic hydraulique et hydrogéologique - Septembre 2025

**Lieu d'exécution** : Château de Montmaur, 05400 Montmaur

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales** : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le Département des Hautes-Alpes, propriétaire du domaine du Château de Montmaur mène un programme de restauration et de valorisation patrimoniale. Les diagnostics précédents ont mis en évidence des désordres liés aux infiltrations et à la gestion des eaux. La présente consultation vise à la réalisation d'une étude hydraulique et hydrogéologique exhaustive, servant de base de compréhension pour la Maîtrise d'Ouvrage (MOA), afin de planifier et prioriser : - Les travaux d'urgence pour assurer la pérennité du site, sur le plan fonctionnel et structurel - Les travaux de réhabilitation à moyen et long terme. À noter : Le diagnostic portera sur l'ensemble des eaux présentes sur le site sous toutes ses formes, tant au niveau des eaux pluviales, de surfaces, que des eaux souterraines, mais aussi de ruissellement etc...ainsi que leurs écoulements amont et aval

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

3 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 24/10/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-ETU-DBAT-0080

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.hautes-alpes.fr> Code NUTS : FRL02 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L.551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/10/2025